

Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris – 26 septembre 2017

Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, Mesdames et Messieurs ;

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a la chance de pouvoir s'exprimer devant votre assemblée depuis maintenant sept ans afin de rendre compte de son activité. Cet exercice annuel particulier montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne. Nous tenons, Madame la Maire, à vous en remercier.

Nous remercions également Pauline VÉRON, votre adjointe en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance, ainsi que l'administration parisienne, et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports, pour la qualité de l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos missions.

Depuis sa réforme en 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour rôle :

- d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- et enfin d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance paritaire, composée de 50 femmes et 50 hommes, et compte dans ses rangs cette année 14% de jeunes qui n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement. Chaque année, une partie des membres de notre instance fait l'objet d'un renouvellement. Ainsi, ce sont 65 nouveaux membres, 32 femmes et 33 hommes, qui ont été tirés au sort en novembre 2016, parmi 1632 candidats.

Depuis l'année dernière, nous attribuons un nom à notre promotion. Nous avons décidé cette année de la nommer « Victor Hugo - Vouloir toujours, c'est le fait de Paris » afin de marquer le caractère volontaire et résilient de la collectivité parisienne.

En une année de fonctionnement, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à plus de 100 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Le CPJ est ainsi représenté au sein de différentes instances : au conseil d'administration de la fondation Paris Habitat, au comité Génération 2024, à la Commission parisienne du débat public, au Conseil des Générations Futures et au Comité jeune de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes. Nous participons également à de nombreux jurys : comme ceux de l'appel à projets « Réinventer la Seine », de la promotion des acteurs du Paris Durable ou de la commission d'attribution du dispositif « Quartiers Libres ». Ces invitations sont généralement très appréciées car elles nous donnent le sentiment de contribuer directement aux prises de décision.

Un rapport d'activités exhaustif vous a été remis en annexe de la présente communication.

Comme tous les ans, vous nous avez adressé au début de l'année, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance.

Nous remercions tous les élus que nous avons rencontrés cette année dans le cadre de nos travaux : Mme Catherine VIEU-CHARIER, M. Jean-François MARTINS, M. Mao PENINOÛ, Mme Célia BLAUEL et Mme Pauline VÉRON.

En novembre 2016, nous avons rendu un avis sur le schéma de développement touristique. Cet avis a été joint au projet de délibération présenté au Conseil de Paris. Nous avons notamment préconisé de développer un ticket de transport permettant aux touristes de bénéficier à la fois de l'offre RATP et de l'offre Vélib'. Nous remercions Jean-François MARTINS pour son courrier de janvier 2017 dans lequel il nous expliquait quelles seraient les suites de nos recommandations.

Nous avons aussi travaillé sur les modalités de transmission de la mémoire et les cérémonies de commémoration. Dans ce cadre, nous avons transmis en janvier 2017 à Catherine VIEU-CHARIER des recommandations visant à faire en sorte que davantage de jeunes participent à la cérémonie de commémoration de la Libération de Paris. Nous avons notamment proposé de renforcer l'aspect festif de cette cérémonie et de la décentraliser en proposant des événements à plusieurs endroits de Paris.

Nous remercions Catherine VIEU-CHARIER de l'attention qu'elle a portée à nos propositions et de nous avoir invités à la cérémonie de commémoration du 25 août dernier. Nous espérons à cet égard que certaines de nos recommandations pourront être prises en compte dans le cadre du marché de production de l'édition 2018 de la cérémonie.

Nous avons également été sollicités par Célia BLAUDEL pour travailler sur le nouveau Plan Climat qui sera voté dans quelques mois. Ce travail, mené en deux temps, nous a permis d'être associés très en amont de la démarche, ce qui est appréciable. Nos premières recommandations ont été intégrées au document de présentation de la concertation et qui ont vocation à être prises en compte dans la rédaction du Plan Climat. Nous rendrons formellement un avis sur celui-ci lorsqu'il sera présenté au vote du Conseil de Paris lors d'une prochaine séance. Nous espérons pouvoir recevoir cette première version du nouveau plan suffisamment en amont pour pouvoir le cas échéant proposer des amendements.

Enfin, nous avons fait la demande, lors de notre dernière communication, de travailler davantage avec d'autres conseils de jeunes en France et à l'international. Cela a été le cas cette année avec l'accueil à Paris du Conseil de Jeunes de Koungou à Mayotte et de deux délégations d'étudiants américains de l'Université de San Marco en Californie, avec la participation d'une délégation au Forum international des organisations de jeunesse et au Camp de jeunes organisés par la ville de Pékin en octobre prochain, ainsi qu'avec notre participation au congrès de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes à Strasbourg.

Nous avons également eu la possibilité cette année d'engager un travail avec différentes instances de jeunesse de communes de Seine-Saint-Denis (Les Lilas, Montreuil, Aubervilliers, La Courneuve, Epinay-Sur-Seine, et Clichy-Sous-Bois) dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. L'objectif de ce travail était de réfléchir ensemble, à votre invitation et à celle des élus des communes précitées, aux conditions qui permettront aux jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis de participer et de vivre pleinement les Jeux de 2024 et aux opportunités qu'ils pourront apporter à la jeunesse de la métropole.

C'est ainsi que nous avons travaillé en plusieurs temps avec des jeunes de Seine-Saint-Denis sur différentes mesures pouvant être mises en œuvre avant, pendant et après les Jeux de 2024 pour faire en sorte que la jeunesse de la métropole soit pleinement associée à ce rendez-vous mondial. Ce travail nous a amenés à formuler 24 propositions autour de cinq axes : Comment permettre à la jeunesse de vivre pleinement les jeux de 2024 ? Comment veiller à l'inclusion des personnes en situation de handicap et créer de la solidarité ? Comment créer de l'emploi pour les jeunes en Seine-Saint-Denis à l'occasion des Jeux ? Comment promouvoir une nouvelle image des territoires de Seine-Saint-Denis et de l'Est Parisien ? Et comment démocratiser et favoriser la pratique des sports olympiques ?

Au lendemain de l'obtention de l'organisation des Jeux, nous souhaitons pouvoir continuer à nous investir sur ce sujet qui pourrait faire l'objet d'un travail dans le cadre de la lettre de saisine que vous nous adressez chaque année. Nous souhaitons ainsi pouvoir être associés à la mise en œuvre par la Ville et ses partenaires des propositions que nous avons portées ainsi que sur tout sujet qui concernerait la jeunesse, mais au-delà sur l'ensemble des politiques publiques qui pourraient avoir un impact sur cette dernière. Nous pensons également, qu'au-delà de sa capacité à formuler des propositions et des recommandations, notre instance pourrait continuer à être représentée dans les instances de pilotage mises en place par le comité d'organisation des jeux olympiques.

Avec ce rapide retour sur notre travail de l'année écoulée nous espérons vous montrer le sérieux avec lequel les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse abordent les missions qui leur sont confiées. Notre mandat demande de notre part un investissement important mais nous tenions à vous réaffirmer notre souhait de nous engager toujours et davantage dans l'intérêt de tous les Parisien.ne.s et usagers de Paris.

La plus belle récompense que nous pouvons en tirer est que nos travaux puissent vous être utiles et pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers sur lesquels vous nous saisissez, ce que nous parvenons parfois difficilement à mesurer. Trois après la réforme du Conseil Parisien de la Jeunesse, qui a permis de redonner du sens à notre instance, il existe assurément quelques pistes d'amélioration à mettre en œuvre concernant son fonctionnement. Nous souhaitons pouvoir y travailler dans les semaines et les mois à venir.

Enfin, nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre de saisine qui nous sera adressée pour l'année 2018. Nous vous rappelons également que l'ensemble des Conseillers de Paris sont invités à assister à nos séances plénières et que ce cadre nous permet d'échanger avec eux.

Nous continuerons, par ailleurs, de travailler lors des prochaines semaines sur la formulation d'un vœu sur le logement, qui vous sera présenté, nous l'espérons, lors d'une prochaine séance du Conseil de Paris.

Nous vous remercions pour votre attention.